

## Commune de PLAN DE BAIX (Drôme)

### Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 8 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux le huit septembre à 18 heures et 30 minutes,  
le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Daniel COTTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : 30/08/2022

**Présents** : M. Daniel COTTON, Mme Christine TERRAIL, M. Jean François FAURE, Mme Jeanne RODRIGUEZ, M. E. COZON, M. Pierre VIEUX, M. Christophe SARAYOTIS, M. Jean PUZENAT,

**Absents** : M. Frank BRESSON

Mme Christine TERRAIL est nommée secrétaire de séance.

#### **1/ Abri à chevaux M. et Mme JOURDAN, La Blache**

Le Conseil municipal demande une présentation écrite du projet avec les dimensions de l'abri, la raison. En suivra l'accord du Conseil Municipal par commission « urbanisme et voirie ».

#### **2/ Démission élue**

La lettre de démission de l'élue sortante a été lue au conseil et acceptée dès la réception de sa lettre recommandée.

#### **3/ Défibrillateur**

Le Conseil demande à ce que soit renégocié le prix pour l'acquisition de 2 défibrillateurs supplémentaires.

#### **4/ Survol aérien de la commune**

La commune n'a aucun pouvoir de réglementation de l'espace aérien.

#### **5/ Barrière du Vellan**

Le Maire va avoir une entrevue avec M. Bossan du Parc naturel régional du Vercors pour l'implantation d'un panneau informatif à hauteur de la barrière.

Monsieur Sarayotis étudie la possibilité d'une barrière automatique : en attente du devis.

#### **6/ Source des trois fontaines**

Le Maire prendra rendez-vous avec Monsieur Blanchon, technicien pastoral ADEM (Association Départementale d'Économie Montagnarde) pour l'étude de modification du bassin et de la source, ainsi que le bassin de La sauzy.

#### **7/ Poste ATSEM**

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la création d'un poste à 27h par semaine annualisé sur un Contrat aidé de type CUI (Contrat Unique d'Insertion) – PEC (Parcours Emploi Compétences).

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le maintien du poste d'entretien à 8,5h par semaine annualisé sur un contrat à durée déterminée à compter du 12 septembre 2022.

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la création d'une garderie périscolaire à l'école de Plan-de-baix pour les élèves de primaire et de maternelle. Compte tenu de l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation, le Conseil municipal a voté un tarif unique de 1,50€ par heure et par enfant. Ce tarif sera mis en place à compter du 01 octobre 2022 et facturé de manière trimestrielle. Un règlement sera prochainement distribué aux parents pour les en informer.

**Questions diverses :**

-Toilettes sèches du vellan : proposition d'achat en cours auprès de l'entreprise SARL Les Gandousiers pour le tarif de 1100€.

-Local à vélo : une demande sera faite auprès de la CCVD à destination des enfants qui vont au collège afin de sécuriser leur matériel déposé en matinée.

Séance levée à 22h

Prochain Conseil fixé au 13/10/2022 à 18h30

